
Présidence : Norvège**260ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL**

1. Date : Jeudi 2 décembre 1999

Ouverture : 10 h 20
Suspension : 13 h 05
Reprise : 15 h 20
Clôture : 16 h 20

2. Présidence : M. K. Eide
M. Ø. Hovdkinn

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : MISSION DE L'OSCE AU KOSOVO

Chef de la Mission de l'OSCE au Kosovo, Finlande - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie et de la République tchèque) (PC.DEL/606/99), Turquie, Suisse, Canada, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/615/99), Albanie, Fédération de Russie, Pays-Bas, Arménie, Président

Point 2 de l'ordre du jour : COORDONNATEUR DES PROJETS DE L'OSCE EN UKRAINE

Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine, Etats-Unis d'Amérique, Finlande - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie et de la République tchèque) (PC.DEL/607/99), Suisse, Canada, Ukraine, Président

Point 3 de l'ordre du jour : REPRESENTANT DE L'OSCE AU COMITE MIXTE SUR LA STATION RADAR DE SKRUNDA

Représentant de l'OSCE au Comité mixte sur la station radar de Skrunda, Finlande - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la

Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie et de la République tchèque) (PC.DEL/608/99), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/616/99), Fédération de Russie, France, Lettonie, Président

Point 4 de l'ordre du jour : DISCUSSION SUR LE PLAN D'ACTION
CONCERNANT L'EGALITE ENTRE LES SEXES

Directeur du Centre de prévention des conflits, Conseiller de l'OSCE pour la parité entre les sexes, Président, Suisse, Finlande - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie et de la République tchèque) (PC.DEL/609/99), Canada, Luxembourg, Etats-Unis d'Amérique, Estonie, France, Turquie

Point 5 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT
DE LA MISSION DE L'OSCE EN BOSNIE-
HERZEGOVINE

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 319 (PC.DEC/319) sur la prorogation du mandat de la Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 6 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT
DE LA MISSION DE L'OSCE EN GEORGIE

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 320 (PC.DEC/320) sur la prorogation du mandat de la Mission de l'OSCE en Géorgie ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 7 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT
DE LA MISSION DE L'OSCE EN LETTONIE

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 321 (PC.DEC/321) sur la prorogation du mandat de la Mission de l'OSCE en Lettonie ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 8 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT
DE LA MISSION DE CONTROLE DE L'OSCE A
SKOPJE CHARGEE D'EVITER LE DEBORDEMENT
DU CONFLIT

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 322 (PC.DEC/322) sur la prorogation du mandat de la Mission de contrôle de l'OSCE à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 9 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT DE LA MISSION DE L'OSCE AU TADJIKISTAN

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 323 (PC.DEC/323) sur la prorogation du mandat de la Mission de l'OSCE au Tadjikistan ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 10 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT DU BUREAU DE L'OSCE A EREVAN

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 324 (PC.DEC/324) sur la prorogation du mandat du Bureau de l'OSCE à Erevan ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 11 de l'ordre du jour : POURSUITE DE L'EXAMEN PAR L'OSCE DE LA QUESTION DE LA YOUGOSLAVIE (SERBIE ET MONTENEGRO)

Luxembourg, Président

Point 12 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Situation en Tchétchénie* : Président, Finlande - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de l'Islande, de la Hongrie, de la Lettonie, du Liechtenstein, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie et de la République tchèque) (PC.DEL/610/99), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/617/99), Turquie, Canada, Fédération de Russie
- b) *Elections législatives en Croatie* : Président, Finlande - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie et de la République tchèque) (PC.DEL/611/99), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/619/99), Croatie (PC.DEL/614/99)
- c) *Situation au Bélarus* : Bélarus (SEC.DEL/334/99), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/618/99), Finlande - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de la

Slovénie et de la République tchèque) (PC.DEL/612/99), Président
(CIO.GAL/85/99)

- d) *Installation du Président en Ukraine* : Ukraine
- e) *Evolution démocratique au Turkménistan* : Turkménistan
- f) *Elections présidentielles dans l'ex-République yougoslave de Macédoine* :
Finlande - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de
l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la
Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie et de la
République tchèque) (PC.DEL/613/99), Président

Point 13 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT
EN EXERCICE**

Traité au titre des points de l'ordre du jour précédents

Point 14 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL**

Aucune déclaration

Point 15 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

- a) *Conférence internationale sur la contribution de dispositions
constitutionnelles à la stabilité de l'Europe du Sud-Est, tenue à Brdo
(Slovénie) les 29 et 30 novembre 1999* : Slovénie (SEC.DEL/337/99)
- b) *Personnel pour le Bureau de l'OSCE à Bakou* : Président
- c) *Normalisation des conditions d'emploi à l'OSCE* : Président
- d) *Questions d'organisation concernant le Comité préparatoire* : Président
- e) *Questions de protocole concernant la désignation d'un nouveau doyen* :
Président

4. Prochaine séance :

Jeudi 9 décembre 1999 à 10 heures, Neuer Saal